

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection](#)[Registre CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 5 juin 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 5 juin 1877

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 juin 1877](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Hulster, Henri de](#)

Lieu de destinationCrespin (Nord)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin annonce à Henri de Hulster qu'il avertit Richon de sa venue à Sardy et de celle de son chef sondeur. Il lui demande s'il ne vaut pas mieux qu'il le rejoigne plus tard.

Mots-clés

[Information](#)

Personnes citées[Richon](#)

Lieux cités[Sardy-lès-Épiry \(Nièvre\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation1 p. (376r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Paris le 1 Juin 1877

376

Monsieur Dehulster,

J'écris aujourd'hui à M. Richon à Paris pour le prier de votre avis et de celle de votre chef, s. d. au commencement de la semaine prochaine ; vous pouvez donc en agir en conséquence.

Écrivez-moi que'il soit nécessaire que je m'y rende aussitôt que vous l'et voudrait-il pas mieux d'attendre que vous m'indiquiez écrit au télégraphe de Paris le moment où je pourrais utilement y aller ?

Quel que soit ce que vous pensez à ce sujet, je me conformerai à votre opinion.

Si, dans tous les cas, vous avez des motifs tenant une idée arrêtée en ce qui concerne l'utilité de mon voyage, je vous prie de me le dire par retour de courrier, afin que je prenne mes mesures en conséquence ; car j'ai des obligations qui me forcent à déterminer les dates où je pourrai être à Paris.

Je vous salue bien sincèrement.

W. D.